

Partager

Au Luxembourg, un toit pour les familles en difficulté

Clara Luxembourg, Premiums Mis à jour le 18/03/21 10:33 | Publié le 18/03/21 7:00



Le dernier bâtiment acquis par Ennerdaach, à Rodange, permet de loger à un coût modique 22 personnes, dont 13 enfants. (photo Ennerdaach)

Depuis 1992, l'asbl Ennerdaach vient en aide aux familles en difficulté pour leur fournir pendant trois ans un logement à bas coût.

C'est en 1992, lorsque les problèmes de logement étaient pourtant moins considérables qu'aujourd'hui, que l'association Ennerdaach («à l'abri», «sous un toit») voit le jour. À l'époque, révoltés par la situation dramatique d'une mère de famille sur le point de se retrouver à la rue avec ses deux enfants, les membres fondateurs s'étaient rendu compte

qu'il existait des logements vides et ont voulu mettre fin à cette injustice et offrir un toit aux familles les plus démunies.

Petit à petit, l'association a racheté, rénové ou restructuré des habitations, jusqu'à pouvoir offrir actuellement 34 logements (*lire plus bas*), des appartements comportant d'une à cinq chambres à coucher, dont le dernier en date a été récemment inauguré à Rodange. Un nombre cependant bien insuffisant face à la demande : l'association croule sous les dossiers et plus de 400 sont toujours en attente.

Il faut dire que l'asbl offre un sacré coup de pouce à ces familles en difficulté, qu'elles soient en situation de précarité ou qu'elles vivent dans un logement insalubre (comme le prévoit le règlement grand-ducal de 1998 fixant les mesures d'exécution relatives aux logements locatifs auquel l'asbl est rattachée). «Nous calculons le loyer non pas en fonction de la surface ou de la situation géographique du logement, mais en fonction du revenu du ménage. Le loyer correspond à 25% de ce revenu, ce qui est évidemment très modique», explique Rita Tommasi-Dalla Mora, la directrice d'Ennerdaach. Les locataires peuvent occuper le logement trois ans maximum, après quoi ils sont obligés de le quitter. «Nous ne pouvons les loger à l'infini, ce n'est pas la raison d'être de l'association», souligne-t-elle.

Plus qu'un bail, un partenariat

Au début, l'asbl se contentait de fournir le logement, mais ses membres se sont peu à peu rendu compte que ce n'était pas suffisant. «En sortant, les gens n'étaient pas forcément dans une meilleure situation que lorsqu'ils y étaient arrivés», fait savoir la directrice.

Le simple bail est donc devenu une «convention de partenariat». En l'échange du logement, la famille s'engage dans les trois mois suivant son installation à s'inscrire à la commune, à faire les démarches nécessaires (comme commander les poubelles par exemple), mais aussi à réfléchir à sa situation pour voir ce qui peut être amélioré : apprendre une des trois langues officielles, terminer une formation, trouver un travail, etc., ce qui pourra ensuite être mis en place avec les assistantes sociales de l'équipe.

«La convention stipule aussi que les ménages ne doivent pas contracter de dettes – certaines personnes ont des problèmes de surendettement – et nous exigeons qu'une épargne soit faite, pour que ces personnes ne prennent pas de mauvaises habitudes en vivant au-dessus de leurs moyens, car ce sera alors très compliqué lorsqu'elles devront retourner dans un logement à un tarif beaucoup plus élevé», précise Rita Tommasi-Dalla Mora.

Si la crise sanitaire a eu un impact sur certaines familles (par exemple celles dont les membres travaillaient à la plonge), elle n'explique toutefois pas le grand nombre de demandes d'aide au logement, exponentielles depuis de nombreuses années. «Le vrai problème c'est le prix du logement», s'insurge Rita Tommasi-Dalla Mora, qui se dit «très inquiète». «La situation devient de plus en plus compliquée, que ce soit à l'achat ou à la location. Les familles les plus démunies ont de plus en plus de mal à vivre, malgré les aides étatiques, qui sont pourtant parmi les plus généreuses d'Europe. Car ces aides ne suffisent pas tant le budget est grevé par le coût du logement qui n'en finit pas d'augmenter. Et pour les

familles qui parviennent tout juste à payer un loyer, au moindre problème de voiture ou de machine à laver, c'est la catastrophe, elles n'ont plus de réserves.»

Sans compter que se loger après Ënnerdaach devient aussi de plus en plus difficile : «Face à la demande, les propriétaires ont le choix et privilégient les CDI et des revenus plus élevés. Les personnes qui ont logé chez nous ont donc de plus en plus de mal à trouver un logement ailleurs. Il est temps qu'on se retrousse les manches pour trouver une solution à cette problématique du logement».

Au 31 décembre dernier, l'asbl Ënnerdaach venait en aide à 131 personnes, dont 70 enfants.

Tatiana Salvan

Dons et subventions

L'asbl Ënnerdaach est conventionnée avec le ministère de la Famille qui finance les salaires des cinq membres de l'équipe, ainsi qu'avec le ministère du Logement, qui aide à l'acquisition des bâtiments et au financement des travaux, à hauteur de 75%. Pour les 25% restants, qui peuvent être très élevés au vu des prix actuels, l'asbl dépend des dons. «Des associations nous aident aussi par exemple pour les travaux de rénovation ou en nous offrant des cuisines. Nous acceptons les legs, bien que la situation ne se soit encore jamais présentée. La crise du logement est telle que nous sommes ouverts à toutes les opportunités. Nous ne sommes jamais en concurrence avec les autres associations qui travaillent dans ce domaine, car il y a bien plus de demande que d'offre», souligne la directrice d'Ënnerdaach, Rita Tommasi-Dalla Mora.

Trente-quatre logements

L'ASBL Ënnerdaach possède sept bâtiments, soit 34 logements. Le dernier en date a été inauguré récemment et se situe à Rodange.

Il y a quelques jours s'est déroulée l'inauguration officielle de la dernière bâtisse en date acquise par l'ASBL Ënnerdaach : la maison «Jos Weisgerber», du nom du membre fondateur de l'association et actuel président d'honneur. Située à Rodange, avenue Dr-Gaasch, elle est composée d'un appartement d'une chambre à coucher, de deux appartements de deux chambres à coucher ainsi que de deux autres appartements composés respectivement de trois et cinq chambres à coucher. Elle accueille depuis juin 2020 cinq familles, soit un total de 22 personnes, dont 13 enfants.



La maison de Rodange comporte cinq appartements composés d'une à cinq chambres à coucher. (Photo Ënnerdaach)

L'ASBL possède six autres bâtisses, toutes occupées bien évidemment : deux immeubles et une maison à Differdange, composés respectivement de huit et neuf appartements, une maison de deux appartements à Schifflange, une maison de sept appartements à Niederkorn ainsi qu'une maison de deux appartements à

Oberkorn. Ces logements comportent d'une à trois chambres à coucher et jusqu'à trente personnes environ peuvent être hébergées dans certains des bâtiments. Au 31 décembre 2020, 131 personnes, dont 70 enfants, étaient logées avec l'aide d'Ënnerdaach.

T. S.